



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ***Evaluation de la contribution de la France à Unitaid (2006-2022)***

### **Réponses du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et d'Unitaid aux recommandations issues de l'évaluation**

Fondée en 2006 par cinq pays (France, Brésil, Chili, Norvège, Royaume-Uni), Unitaid est une organisation mondiale atypique dans le paysage de la santé mondiale. Sa création s'inscrit dans le sillage des réflexions sur les financements innovants pour le développement et son cœur de métier est principalement axé sur la lutte contre les trois grandes pandémies à savoir le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Depuis sa création, Unitaid a reçu près de 4 milliards de dollars américains de subvention, dont 2 milliards provenant de la France, son principal contributeur.

L'évaluation de la contribution de la France à Unitaid sur la période 2006-2022 (*disponible [ici](#)*) montre qu'Unitaid est une organisation qui relaie les priorités françaises de santé mondiale. Unitaid est une organisation performante, bien qu'elle soit confrontée à des enjeux de visibilité et de mobilisation de ressources. L'évaluation constate également des retombées réelles et croissantes au bénéfice des opérateurs français et de ceux issus de pays à bas et moyens revenus.

La présente note constitue la réponse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), du ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités (MTSS) et d'Unitaid aux différentes recommandations émises par les évaluateurs (cabinet EY).

## **Recommandation 1 : Encourager Unitaïd à renforcer sa visibilité et à poursuivre ses efforts de valorisation de sa mission unique et de son modèle opérationnel**

**Acteurs chefs de file de la recommandation :** MEAE (DGM/HUMA), Ambassadeur pour la Santé mondiale, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités (MTSS), Réseau diplomatique

**Acteurs à associer :** Unitaïd

### **Rappel des constats**

- ▶ Malgré des efforts engagés, il existe un défi persistant de visibilité et d'explication de la mission unique et des impacts d'Unitaid qui demeurent peu connus, ainsi que de mobilisation de moyens conséquents pour la recherche de financements. L'environnement concurrentiel en santé mondiale rend nécessaire d'affiner et de promouvoir l'avantage comparatif d'Unitaid en tenant compte de sa logique de niche.
- ▶ Le cadre de suivi-évaluation a gagné progressivement en robustesse en accordant une plus forte attention aux enjeux relatifs au retour sur investissement, à la mesure d'impacts et aux conditions de mise à l'échelle des projets ou bien encore en s'orientant de plus en plus vers des évaluations thématiques ou par grappe de projets. Certaines voies n'ont toutefois jusqu'ici pas été explorées ou que partiellement pour perfectionner ce cadre y compris à partir de bonnes pratiques tirées de standards internationaux.
- ▶ Unitaïd accentue sa visibilité et sa proximité avec les pays via des visites terrain (Présidente du Conseil d'administration, directeur exécutif, ateliers notamment) et la signature de premiers protocoles d'accord (au Kenya, en cours de révision pour le Rwanda et l'Afrique du Sud). Ces partenariats restent toutefois peu nombreux et Unitaïd souffre encore d'un manque de visibilité sur le terrain, en l'absence de points focaux responsables de l'engagement avec des pays ou régions. Des efforts restent à mener dans les rapports directs d'Unitaid avec les principales parties prenantes locales investies dans le domaine de la santé, à la fois pour valoriser son impact et faciliter la mise à l'échelle des projets.

### **Objectifs de la recommandation**

La recommandation vise à accompagner Unitaïd dans la construction d'un argumentaire synthétique (*corporate messaging*) et plus largement dans sa communication afin de valoriser les avantages comparatifs d'Unitaid et rendre le financement de ses projets plus visible. Il s'agit également de renforcer la représentation et la visibilité d'Unitaid dans les enceintes internationales et de soutenir la mise en place systématique par Unitaïd d'événements annuels en marge d'événements internationaux. Enfin, la France peut encourager Unitaïd à poursuivre ses visites de terrain et accompagner des réflexions sur les moyens de renforcer l'engagement pays d'Unitaid.

### **Recommandations opérationnelles**

- **Recommandation 1.1 :** Continuer à appuyer les efforts de communication d'Unitaid pour valoriser sa mission unique, son modèle et son action
- **Recommandation 1.2 :** Encourager Unitaïd à accentuer sa proximité avec les gouvernements des pays bénéficiaires pour valoriser son action sur le terrain

## Réponse du MEAE :

Recommandation 1.1 : Le renforcement de la visibilité d'Unitaid et la valorisation de sa mission unique ainsi que de son modèle opérationnel est en effet primordial pour permettre à Unitaid d'être reconnu par ses partenaires, les pays, ainsi que les organisations de mises en œuvre, les communautés et les populations. Dans ce cadre, la **poursuite de l'appui de la France à Unitaid, notamment en termes de communication constitue, un enjeu majeur que nous mettons en œuvre et continuerons de porter à plusieurs niveaux**. En effet, la France demande régulièrement à Unitaid, dans le cadre du Conseil d'administration, d'intensifier et affiner sa communication auprès de l'ensemble de ses partenaires. La France mène par ailleurs un travail de conviction et de plaidoyer en promouvant Unitaid auprès de différents pays, mais également en accompagnant sa participation dans les réunions internationales. Dans la lignée des recommandations, nous pouvons à ce titre évoquer dernièrement le lancement par Unitaid de **l'Alliance mondiale pour l'oxygène qui s'est tenue à la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies** à Genève durant l'Assemblée mondiale de la santé en 2023, ou encore la tenue d'un **événement Unitaid, coparrainé par la France et le Brésil**, à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023. Entre autres rencontres internationales en santé mondiale, Unitaid a par ailleurs participé au XXIV<sup>e</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) en octobre dernier tout comme à la Conférence internationale de L'Union sur les maladies pulmonaires les 15-18 novembre 2023, **tous deux accueillis à Paris. Unitaid a présenté son approche santé et climat à la COP28, lors d'une rencontre de haut niveau organisée sur le pavillon français** pendant la journée santé et climat le 3 décembre. La France poursuivra cet appui à la visibilité d'Unitaid, tant dans les positions prises au sein du CA que dans les actions qu'elle pourra mettre en œuvre à cette fin.

Recommandation 1.2 : Parmi les messages portés par la France au CA, le **renforcement de la visibilité sur le terrain, auprès des gouvernements des pays bénéficiaires, est régulièrement souligné et continuera de l'être**. La revue à mi-parcours de la stratégie 2023-2027 d'Unitaid qui aura lieu fin 2025 constituera un point d'étape clef qui permettra d'évaluer les efforts menés en ce sens et de les recadrer au besoin. Comme préconisé dans l'évaluation, la **France continuera par ailleurs de mettre à profit son réseau diplomatique afin de donner davantage de visibilité à Unitaid sur le terrain**. A ce titre, la mobilisation du réseau des CRSM est clef pour aider Unitaid à obtenir des points d'entrée dans les zones couvertes, ainsi que des clefs de compréhension des dynamiques en œuvre permettant de mieux préciser les approches.

## Réponse du MTSS :

### Recommandation 1.1 :

Concernant la valorisation du travail de fond et de la plus-value des actions d'Unitaid, le **MTSS contribue et relaie le plaidoyer en faveur d'Unitaid lors des négociations afférentes au G7/G20**, pour intégrer ces éléments aux déclarations adoptées chaque année par les ministres de la Santé.

**Un lien plus régulier et solide entre Unitaid et le MTSS (DAEI) pourrait permettre d'apporter davantage de cohérence aux positions portées** pour s'assurer de la pertinence des éléments mis en avant et de la bonne inclusion de l'organisation aux travaux en vigueur.

Parallèlement au travail de fond, les filières dédiées à la santé du G7 et le G20 constituent des enceintes particulièrement pertinentes pour accompagner Unitaid vis-à-vis de potentiels nouveaux bailleurs. La France pourrait jouer ce **rôle d'accompagnatrice via le MTSS (DAEI) pour définir une stratégie en commun ciblant des Etats-membres du G7/G20 Santé**. Concrètement, cela passerait par l'identification de pays-cibles, puis leur sensibilisation à l'action d'Unitaid pour les convaincre de soutenir l'organisation, à travers un ensemble de leviers : rencontres bilatérales à haut niveau politique ou technique, canaux d'échanges dédiés...

En termes de méthode, un tel processus ne pourrait voir le jour et être efficace qu'en cas de dialogue régulier entre Unitaid et la DAEI, à travers des points focaux clairement identifiés et des échanges d'informations actualisés.

#### Recommandation 1.2 :

Dans le cadre d'un dialogue régulier entre Unitaid et le MTSS, des modalités d'accompagnement de l'organisation pour renforcer ses liens avec les pays bénéficiaires pourront être définies, en accord avec ses attentes et besoins.

#### **Réponse d'Unitaid :**

##### Recommandation 1.1 :

**L'amélioration de la visibilité d'Unitaid et de sa communication stratégique est une priorité pour notre organisation**, notamment au service de nos objectifs de mobilisation de ressources. C'est d'ailleurs une priorité que le secrétariat a fait sienne à la demande explicite du conseil d'administration. **Avec le soutien du Conseil d'administration, les équipes du département Relations Extérieures et Communication ont été largement renforcées en 2023** : deux nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe de communication et trois la mobilisation de ressources. Les méthodes de travail ont également été renforcées. Grâce à ces équipes élargies, le Secrétariat a procédé à l'actualisation de son identité visuelle et de sa « marque » et a produit de nombreux supports de communication stratégique, dont : le premier argumentaire d'investissement pour la stratégie 2023- 2027, une nouvelle brochure de présentation d'Unitaid, des briefs thématiques sur la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), la tuberculose, le paludisme, PPPR, l'accès à l'oxygène médical, climat et santé et la production régionale pour n'en citer que quelques uns, ainsi que des documents présentant notre partenariat avec l'OMS et avec le Fonds mondial<sup>1</sup>. Une nouvelle animation<sup>2</sup> présentant Unitaid a été développée, de nouveaux supports pour présenter les résultats sont en cours de développement (visualisation de données) et une actualisation du site web est également en cours.

**En 2023, Unitaid a organisé deux événements internationaux phare** sur le thème de l'accès équitable aux produits de santé, en présence de plusieurs Ministres, l'un en marge de l'Assemblée Mondiale de la Santé et le second en marge de l'AGNU sous le co-parrainage de la France et du Brésil. Durant cette édition de l'AGNU, la contribution significative qu'Unitaid a pu apporter à la réponse en matière de santé mondiale a été largement reconnue par les leaders mondiaux, partenaires et différentes parties prenantes et Unitaid a été mentionnée dans les déclarations relatives à la tuberculose et PPPR. Lors de la conférence de l'Union à Paris, le rôle important joué par Unitaid dans les avancées dans la lutte contre la tuberculose a été remarqué.

**Unitaid a été présent dans tous les principaux congrès internationaux** relatifs au VIH/Sida et à la tuberculose, à la conférence internationale sur la santé publique en Afrique, au Sommet Mondial pour la santé à Berlin, au Forum Mondial sur la production locale qui s'est tenu aux Pays Bas, ou encore au Sommet mondial des biotechnologies à Séoul. Dans le cadre de la COP28, Unitaid a lancé sur le pavillon France sa nouvelle stratégie climat et santé et publié un rapport intitulé « from milligrams to megatons : a climate and nature assessment of then key health products »<sup>3</sup> qui a eu beaucoup d'échos dans la presse et parmi les acteurs du domaine.

---

<sup>1</sup> [Publications – Unitaid](#)

<sup>2</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=VQXT8p16Q3s>

<sup>3</sup> [Report. From milligrams to megatons: A climate and nature assessment of ten key health products. \(unitaid.org\)](#)

Par ailleurs, Unitaïd a été convié aux réunions santé du G7 et G20 et le **Directeur Exécutif d'Unitaid a été invité à prendre part à un groupe de travail dans le cadre du G7 sous présidence Japonaise.**

**En 2024, Unitaïd poursuivra ses efforts pour accroître sa visibilité, notamment dans le cadre du G20 sous présidence brésilienne.**

Recommandation 1.2 :

**La collaboration et la visibilité auprès des pays de mise en œuvre est un axe important de la nouvelle stratégie d'Unitaid.** L'équipe en charge des partenariats en train d'être constituée au sein du Département des relations extérieures et de la communication sera en charge de suivre ces aspects.

**Un dialogue direct et de haut niveau est établi avec un certain nombre de gouvernements** (accords de coopération avec le Kenya et l'Afrique du Sud notamment, d'autres accords sont en cours d'élaboration) et des instructions ont été données aux porteurs de projets afin qu'ils communiquent de manière plus forte et plus explicite sur le financement reçu d'Unitaid. Des pilotes vont être mis en place afin de mieux impliquer les pays à revenu faibles et intermédiaires dans les phases amont d'évaluation des opportunités et priorités d'intervention. Enfin, les textes de nos appels à propositions encouragent désormais clairement les candidatures issues de pays du sud.

Les visites terrain de haut niveau de la Présidence du Conseil d'administration et de la direction exécutive d'Unitaid sont des composantes importantes de cette visibilité dans les pays. A ce titre, il est également important de noter qu'**en 2023-2024, le Conseil d'administration a pu se rendre au Brésil et au Kenya et qu'une réunion du Conseil d'administration devrait se tenir sur le continent africain fin 2024.**

## Recommandation 2 : Soutenir Unitaid dans l'opérationnalisation de sa politique partenariale

**Acteurs chefs de file de la recommandation :** MEAE (DGM/HUMA), Ambassadeur pour la Santé mondiale, Réseau français (notamment les Conseillers Régionaux en Santé Mondiale -CRSM)

**Acteurs à associer :** Unitaid, Fonds mondial, instances de coordination nationale (ICN)

### Rappel des constats

- ▶ Doté d'un positionnement atypique/mission unique lui conférant une logique de niche, Unitaid s'appuie sur une politique partenariale riche et variée, qui manque néanmoins de lisibilité sur les complémentarités recherchées et les retombées attendues de ces partenariats.
- ▶ Malgré des progrès accomplis, la collaboration entre Unitaid et le Fonds mondial peut être améliorée, notamment pour favoriser le déploiement des projets d'Unitaid par le Fonds mondial. Il n'existe pas à ce stade de mécanisme formel de dialogue stratégique entre les deux organisations. Une confusion des rôles respectifs d'Unitaid et du Fonds mondial en matière de façonnage de marché existe également avec l'initiative NextGen Market Shaping du Fonds mondial, incluse dans sa Stratégie 2023-2028, qui vise à garantir un accès égalitaire aux produits de santé de qualité. Par ailleurs, Unitaid et ses projets ne sont pas suffisamment représentés dans les pays, en particulier dans le cadre des instances de coordination nationales du Fonds mondial.

### Objectifs de la recommandation

L'élaboration d'une feuille de route permettrait de mieux définir les besoins de collaborations, en particulier les partenariats ou typologies de partenariats prioritaires, de mettre davantage en évidence les avantages et les complémentarités d'autres organisations, et d'identifier les effets attendus des partenariats. De plus, la mise en place d'un mécanisme formel de dialogue entre Unitaid et le Fonds Mondial viserait à : aligner les objectifs et les investissements, coordonner les actions et chercher des solutions en cas d'éventuels blocages entre les deux organisations ; rechercher et souligner les complémentarités entre leurs actions respectives ; travailler à la mise en place d'un continuum clair dans le mécanisme de transition des projets d'une organisation à l'autre ; favoriser la capitalisation croisée et les échanges d'expériences. Enfin, une meilleure visibilité d'Unitaid dans le cadre des Instances de Coordination Nationale (ICN) permettrait de favoriser le passage à l'échelle des projets locaux financés par Unitaid ayant fait leurs preuves.

### Recommandations opérationnelles

Pour les OSC :

- **Recommandation 2.1 :** Soutenir Unitaid dans l'opérationnalisation de sa politique partenariale
- **Recommandation 2.2 :** Contribuer à renforcer la collaboration entre Unitaid et le Fonds mondial pour favoriser la mise à l'échelle des projets sur le terrain
- **Recommandation 2.3 :** Soutenir le renforcement de la collaboration transversale entre Unitaid et le Fonds mondial au niveau des sièges

## Réponse du MEAE :

Recommandation 2.1 : La France mentionne très régulièrement au CA d'Unitaid l'importance pour l'organisation de développer sa politique partenariale. C'est d'autant plus important aujourd'hui dans un paysage de la santé mondiale qui évolue. En effet, les différents bailleurs, dont la France, ont besoin de davantage de visibilité concernant la répartition et les complémentarités des actions menées par les différentes organisations. Il y a un enjeu permanent à affiner les collaborations à tous les niveaux afin d'assurer une cohérence globale des actions portées par les acteurs clefs de la santé mondiale et investissements faits par la France tout en renforçant leur visibilité, y compris de la part des partenaires. Il est primordial d'éviter les doublons dans les actions entreprises par chacun pour permettre un effet catalytique des financements français et globaux sur l'amélioration des services de santé dans les pays. Afin de répondre à cette recommandation, **la France s'engage et continuera de s'engager auprès des différentes organisations en santé mondiale auxquelles elle participe pour faire entendre le positionnement d'Unitaid dans l'architecture de la santé mondiale, et maximiser les liens qui l'unissent à ces différents partenaires**, tant du point de vue de l'alignement stratégique que dans la mise en œuvre sur le terrain.

Recommandations 2.2 et 2.3 : Un travail quotidien est mené entre le Fonds mondial et Unitaid, à l'instar d'une feuille de route commune sur le façonnage de marché, principal point de rencontre de leurs actions respectives, qui a été développée entre les deux organisations. Dans le cadre des CA aussi bien d'Unitaid que du Fonds mondial, la **France continuera d'appuyer toutes les initiatives qui permettront d'articuler l'action des deux organisations**. La **France renforcera le travail de valorisation des projets portés par Unitaid à mener sur le terrain, dans les CCM, via le réseau des CRSM**. Le programme L'Initiative mis en œuvre par Expertise France sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et valant contribution indirecte de la France au Fonds mondial, est également un vecteur très utile pour le déploiement de projets financés par Unitaid dans les interventions du Fonds mondial – à l'instar de projets tels que le projet Success en matière de lutte contre le cancer du col de l'utérus, co-financé par L'Initiative.

## Réponse d'Unitaid :

### Recommandation 2.1 :

L'approche partenariale est au cœur de l'action d'Unitaid. **L'impact d'Unitaid à court, moyen et long terme est directement lié à la qualité des partenariats établis avec les pays, la société civile, les partenaires de mise en œuvre, les partenaires techniques et acteurs de mise à l'échelle**. A ce titre, une nouvelle équipe en charge des partenariats sera mise en place au sein du département des relations extérieures et de la communication début 2024 pour gérer et suivre l'ensemble des partenariats susmentionnés. Cette équipe aura en charge de formaliser une feuille de route et exécuter la nouvelle approche partenariale dont un bilan pourra être fait ultérieurement (par exemple en 2025 lors de la revue à mi-parcours de la stratégie). A noter cependant que l'analyse devrait essentiellement s'intéresser aux partenariats s'inscrivant dans le long terme, notamment ceux existant avec les institutions qui permettent le passage à l'échelle.

Unitaid fait connaître son modèle et approche spécifique dans le cadre de nombreux foras et alliances internationales afin d'asseoir son positionnement dans l'architecture mondiale de la santé. Unitaid a par exemple pris part aux discussions sur le « Future of Global Health initiatives ».

Enfin, afin d'illustrer ces partenariats, de nouvelles publications ont vu le jour fin 2023, présentant notamment le partenariat avec l'OMS<sup>4</sup> et avec le Fonds mondial<sup>5</sup>.

Recommandations 2.2 et 2.3 :

**La relation entre Unitaïd et le Fonds mondial est riche et opérationnalisée à de nombreux niveaux, notamment stratégique et programmatique :** dialogue stratégique en amont sur les opportunités d'intervention, feuille de route conjointe sur le façonnage des marchés, échange programmatique régulier dans une perspective de passage à l'échelle ou encore modélisation conjointes de résultats. Unitaïd siège également au Conseil d'administration du Fonds mondial au titre des Partenaires (suppléant).

Dans le passé, des sessions conjointes au Conseil d'administration du Fonds mondial ont pu être organisées et des représentants du Fonds mondial ont été invités à participer à certaines sessions des réunions du Conseil d'Unitaid.

En octobre 2022, une session spéciale virtuelle, sur le partenariat entre nos deux organisations a été organisée et plus récemment, en octobre 2023, une nouvelle publication présentant le partenariat entre Unitaïd et le Fonds mondial, le rôle de chacun et les résultats obtenus a été publiée.

**Le soutien de la France et des autres représentants également présents au Conseil d'administration du Fonds mondial continuera à être déterminant afin de renforcer la complémentarité entre nos deux organisations.**

Unitaid ne disposant pas de représentation sur le terrain, il n'est pas associé aux réunions des ICN. En cela, **l'appui des programmes nationaux, des porteurs de projets, des communautés et des CRSM est essentiel afin de permettre la mise à l'échelle des produits de santé rendus accessibles par Unitaïd.** Unitaïd entend également renforcer ses liens avec l'Initiative afin de mieux faire connaître ses interventions et les innovations disponibles pour les pays.

---

<sup>4</sup> <https://unitaid.org/assets/Better-health-solutions.pdf>

<sup>5</sup> [https://unitaid.org/assets/GF-Unitaid\\_FR.pdf](https://unitaid.org/assets/GF-Unitaid_FR.pdf)

## Recommandation 3 : Continuer à soutenir les efforts de diversification des ressources d'Unitaid

**Acteurs chefs de file de la recommandation** : MEAE (DGM/HUMA), Ambassadeur pour la Santé mondiale, autres ministères, réseau diplomatique (Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Ambassades), Conseillers pour les Affaires sociales

**Acteurs à associer** : Unitaid

### Rappel des constats

- ▶ Unitaid a accentué ses efforts de mobilisation de ressources, notamment via la mise en place d'actions bilatérales en direction de certains donateurs et d'actions conduites via les instances multilatérales et forums internationaux. Ces efforts n'ont toutefois pas permis d'atténuer la dépendance vis-à-vis de la contribution financière française, ni d'atténuer la volatilité des contributions reçues. Le plan de mobilisation de ressources des prochaines années a été récemment finalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.
- ▶ Un manque de volume est constaté dans la contribution de base des donateurs. Cependant, des opportunités sont à saisir : un momentum actuel existe au Brésil avec le retour du président Lula au pouvoir, sur lequel il conviendrait de capitaliser ; par ailleurs un travail de plaidoyer d'Unitaid plus périodique reste à réaliser auprès des pays assumant les présidences tournantes du Conseil de l'UE : ce plaidoyer n'a pas été mis en place, a priori, en amont de la formulation de la dernière stratégie d'Unitaid, à savoir concomitamment à la présidence portugaise (contributeur au modèle ACT-A d'Unitaid).

### Objectifs de la recommandation

L'objectif d'un appui renouvelé de la France à la diversification des ressources vise à accompagner Unitaid dans ses efforts actuels pour structurer son plan de mobilisation de ressources des prochaines années, ainsi que pour sa mise en œuvre, à partir d'une feuille de route française à définir. De façon générale, il s'agira pour la France d'assumer un rôle accru au Conseil d'administration dans le suivi de la politique de mobilisation des ressources d'Unitaid. Par ailleurs, la France pourra promouvoir une réflexion sur l'évolution du modèle d'Unitaid, en cohérence avec celles menées au niveau du financement de la santé mondiale, tout en plaidant pour que les contributions ordinaires restent la composante majoritaire du modèle financier d'Unitaid. De la même manière, la France pourrait jouer un rôle de chef de file dans les réflexions sur le lien santé et climat/ODD et les financements innovants possibles, et accompagner Unitaid pour être une organisation à l'avant-garde sur ce sujet.

### Recommandations opérationnelles

- **Recommandation 3.1** : Appuyer et nourrir la mise en œuvre de la feuille de route de mobilisation des ressources d'Unitaid
- **Recommandation 3.2** : Poursuivre les efforts de conviction de plaidoyer auprès de pays contributeurs actuels ou potentiels

## Réponse du MEAE :

Recommandation 3.1 : la France, premier bailleur historique d'Unitaid, fait partie des membres du Conseil d'administration à s'engager sur des accords pluriannuels de financement afin d'apporter de la prévisibilité et de la stabilité financière à l'organisation. Elle appuie et accompagne la mise en oeuvre de la politique de mobilisation de ressources d'Unitaid au sein du CA. Le calendrier 2024-2025 sera cadencé de plusieurs reconstitutions d'acteurs majeurs de la santé mondiale : en 2024, Gavi (2024-2025) et l'OMS et, en 2025, le Fonds mondial, avec, comme l'a souhaité le Président Macron, une réflexion à mener sur la faisabilité d'une reconstitution commune avec Unitaid. Comme le souligne la recommandation, il existe un véritable enjeu de mobilisation des ressources, mais également de diversification des ressources compte tenu de l'environnement compétitif actuel. La France accompagnera Unitaid dans ces réflexions et se positionnera de sorte à lui donner les moyens nécessaires en soutien de ses efforts, à l'image de l'adoption de la stratégie santé et climat, soutenue par la France, qui permettra à Unitaid d'aller chercher de nouvelles sources de financements.

Recommandation 3.2 : La France poursuivra ses efforts de plaidoyer auprès des membres du CA d'Unitaid ainsi qu'auprès des potentiels financeurs, à travers la mobilisation de son réseau diplomatique, ainsi que par la mise en avant de l'organisation dans les différentes enceintes internationales.

## Réponse du MTSS :

### Recommandation 3.1 :

Si l'appui à la mobilisation des ressources d'Unitaid relève historiquement de la sphère d'action du MEAE, le MTSS pourra apporter son appui à la mise en oeuvre d'une telle feuille de route selon des modalités définies dans le cadre d'un dialogue stratégique régulier.

### Recommandation 3.2 :

En contexte multilatéral (OMS, G7/G20 Santé...) comme bilatéral (en particulier avec les pays d'Afrique francophone), le MTSS poursuivra ses efforts de conviction auprès de pays contributeurs actuels ou potentiels. Ce travail sera réalisé conjointement avec les efforts de communication d'Unitaid pour valoriser sa mission unique, son modèle et son action.

Dans cet objectif, le MTSS pourra aussi mobiliser son réseau de Conseillers aux affaires sociales (CAS), composé d'une vingtaine de personnes dans 14 postes diplomatiques français à l'étranger.

## Réponse d'Unitaid :

### Recommandations 3.1 et 3.2

De nombreux efforts ont été menés afin de renforcer la politique de mobilisation de ressources d'Unitaid au cours des deux dernières années. Unitaid dispose aujourd'hui d'une équipe de six personnes et d'outils stratégiques tels que des plans d'engagement par bailleur. Un rapport semestriel est également effectué auprès du Conseil d'administration.

Ces efforts ont commencé à porter leurs fruits, avec l'augmentation de la contribution de certains donateurs, l'obtention de financements spécifiques pour la poursuite du travail en faveur de l'accès à l'oxygène, dans la continuité des financements reçus dans le cadre d'ACT-A et des négociations sont en cours avec de nouveaux donateurs.

En novembre 2023, le Conseil d'administration a adopté une nouvelle politique pour l'acceptation de financements spécifiques. Cette politique offre plus d'autonomie au Secrétariat pour l'acceptation de ces financements, tout en garantissant transparence et visibilité au Conseil sur l'évolution de ces financements spécifiques.

Les initiatives stratégiques telles que la stratégie climat et santé, l'initiative sur la production régionale, la poursuite de l'action en faveur de l'accès à l'oxygène et des aires d'intervention spécifiques dans le domaine de la santé des femmes et des enfants sont autant d'opportunités susceptibles d'attirer des financements supplémentaires.

Unitaid est très reconnaissant du soutien apporté par la France aux efforts de mobilisation de ressources et de visibilité, qui s'est traduit par l'accueil de nombreux événements par la France et la participation régulière de plusieurs ministres français aux événements d'Unitaid. Nous entendons poursuivre et approfondir le dialogue en ce sens. Nous sommes également heureux de compter sur le soutien actif de plusieurs autres membres du Conseil, à l'instar du Brésil dans le contexte de la présidence du G20.

## Recommandation 4 : Améliorer la définition, le processus d'élaboration et le suivi des priorités françaises exprimées à Unitaïd

**Acteurs chefs de file de la recommandation :** MEAE (DGM/HUMA), Ambassadeur pour la Santé mondiale, autres ministères, opérateurs et plus largement l'écosystème français

**Acteurs à associer :** Unitaïd

### Rappel des constats

- ▶ Les positions de la France vis-à-vis d'Unitaid sont exprimées principalement lors des réunions du Conseil d'administration d'Unitaid (et/ou de ses comités) et rappelées, de manière orale, à l'occasion d'échanges réguliers entre les équipes du MEAE et d'Unitaid. Elles sont aussi succinctement mentionnées dans les courriers successifs accompagnant les annonces de contribution. Ces priorités ont souffert d'une certaine discontinuité dans leur expression formelle depuis la création d'Unitaid. Plus largement, elles manquent de précision en particulier s'agissant des géographies prioritaires pour la France. En comparaison, le Royaume-Uni, deuxième contributeur à Unitaïd, exprime des attentes de manière plus formelle et systématique via sa revue annuelle d'Unitaid.
- ▶ La formulation des positions françaises à Unitaïd ne paraît pas avoir reposé au fil des années sur des mécanismes de coordination interministérielle, ni sur une consultation de l'écosystème français en santé mondiale. Toutefois, des évolutions récentes positives sont à signaler.
- ▶ La France est dotée d'une variété de leviers qu'elle mobilise de manière relativement efficace pour soutenir la prise en compte de ses priorités. Elle n'active toutefois que partiellement la mobilisation de son réseau diplomatique en santé

### Objectifs de la recommandation

En termes de priorités à définir, l'objectif est de préciser davantage les attentes de la France vis-à-vis d'Unitaid lors de chaque contribution pluriannuelle ainsi que de santé mondiale et définir des attentes opérationnelles à prioriser s'agissant de l'évolution d'Unitaid et de la coopération de la France avec Unitaïd sur les trois années à venir. En parallèle, la France gagnera à améliorer le suivi de la prise en compte de ses priorités exprimées à Unitaïd et de sa coopération avec Unitaïd, à partir de l'élaboration d'un cadre de redevabilité permettant d'assurer un suivi. Il s'agit également d'amplifier la mobilisation de l'écosystème français au niveau interministériel, de la consultation des partenaires extérieurs et du réseau diplomatique en santé mondiale.

### Recommandations opérationnelles

- **Recommandation 4.1 :** Amplifier la mobilisation de l'écosystème français pour alimenter la réflexion sur le positionnement d'Unitaid et sur les axes de coopération d'Unitaid avec la France
- **Recommandation 4.2 :** Clarifier et communiquer plus clairement les attentes françaises vis-à-vis d'Unitaid

### Réponse du MEAE :

Recommandation 4.1 : La coordination interministérielle et l'implication des ministères concernés dans les positions de la France auprès d'Unitaid est une réalité. Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en est le chef de file. La **mobilisation et l'inclusion de l'écosystème français plus large, et notamment la société civile, est également une réalité avec une réunion de consultation systématique en amont de chaque CA**. Cette consultation large permet de prendre en compte la multiplicité des intérêts et construire ainsi une position globale et complète sur l'action d'Unitaid. Dans la lignée de cette recommandation, le **MEAE s'engage à renforcer la mobilisation de l'écosystème français**.

Recommandation 4.2 : Avec le lancement de la nouvelle stratégie française en santé mondiale pour 2023-2027, un **cadre de redevabilité des actions mises en place par la France est en préparation**. Il sera mis à profit pour clarifier les attentes françaises sur l'action d'Unitaid et de son suivi.

### Réponse du MTSS :

Recommandation 4.1 :

Des actions sont déjà menées par le MEAE pour mobiliser l'écosystème français vis-à-vis d'Unitaid. Le **MTSS pourra continuer de se mobiliser et d'informer ses différentes composantes afin d'améliorer les axes de coopération entre la France et Unitaid**.

Recommandation 4.2 :

La stratégie française en santé mondiale 2023-2027 constitue le corpus de référence des attentes de la France et du MTSS dans le champ de la santé globale. Son application, ainsi que le cadre de redevabilité qui sera mis en place, permettront de mieux communiquer à Unitaid nos priorités.

### Réponse d'Unitaid :

Recommandation 4.1 :

Pas de commentaire.

Recommandation 4.2 :

En lien avec les discussions en cours sur la redevabilité de la stratégie française en santé mondiale, **Unitaid propose de développer un cadre de redevabilité à destination de la France**, basé sur les indicateurs existants et intégrant quelques nouveaux indicateurs si nécessaire.

## Recommandation 5 : Renforcer les partenariats entre Unitaid et les acteurs français

**Acteurs chefs de file de la recommandation :** MEAE, Ambassadeur pour la santé mondiale, French Healthcare, MTSS, Expertise France, opérateurs de recherche et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)

**Acteurs à associer :** Groupe AFD, Unitaid, autres acteurs français

### Rappel des constats

- ▶ Les opérateurs français se situent en deuxième position parmi les opérateurs nationaux les plus représentés dans le portefeuille d'Unitaid et en cinquième place en termes de montants financiers reçus sur la période 2006-2021. Bien que leur positionnement soit en progression depuis 2015, ces opérateurs paraissent encore relativement en recul en termes de montants financiers reçus, derrière par exemple des opérateurs de pays ne contribuant pas à Unitaid (Etats-Unis, Afrique du Sud).
- ▶ Par ailleurs, la valorisation de l'expertise française fait face à des défis pour ces opérateurs français. En effet, des facteurs limitent la collaboration avec des opérateurs français, en particulier ceux issus du monde de la recherche.
- ▶ L'articulation d'Unitaid est perfectible avec l'aide bilatérale française et d'autres dispositifs/acteurs de la recherche comme l'AFD, l'Initiative et l'ANRS | MIE, du fait de liens encore peu développés.

### Objectifs de la recommandation

Le renforcement des partenariats entre Unitaid et les opérateurs et acteurs français permettrait de renforcer à la fois les retombées financières mais également qualitatives pour ces acteurs français. En termes de dispositifs et leviers d'accompagnement, il conviendra de renforcer l'écosystème d'opérateurs français, en s'appuyant sur des têtes de réseau, via par exemple un accompagnement pédagogique et à la compréhension de l'écosystème de santé mondiale. Il paraît aussi souhaitable d'améliorer le partage et la diffusion d'informations relatives aux appels à projets d'Unitaid auprès des opérateurs français, notamment issus du monde de la recherche. L'objectif sera de favoriser des réponses aux appels à propositions provenant d'organisations de santé mondiale dont Unitaid fait partie. Le renforcement des partenariats d'Unitaid avec d'autres acteurs/dispositifs français pourra s'appuyer sur des outils ou des instances/mécanismes à créer.

### Recommandations opérationnelles

- **Recommandation 5.1 :** Mobiliser des leviers au service de la valorisation de l'expertise et de la visibilité française
- **Recommandation 5.2 :** Encourager Unitaid à renforcer les partenariats avec d'autres acteurs et dispositifs français

### Réponse du MEAE :

Recommandations 5.1 et 5.2 : Cette recommandation entre **en cohérence avec le 5<sup>ème</sup> axe de la stratégie française en santé mondiale**. Il convient en effet de resserrer les liens entre Unitaïd et les acteurs français tels que par exemple l'AFD, l'ANRS | MIE, ou encore les agences sanitaires. La société civile doit également être associée. L'enjeu est de **valoriser l'expertise française et sa visibilité à l'international**. Cela passe aussi par un accompagnement de ces acteurs afin de leur permettre d'accéder au mieux à l'information et aux bonnes pratiques partenariales.

### Réponse du MTSS :

Recommandations 5.1 et 5.2 :

De la même manière que le **MTSS pourra appuyer la mobilisation de l'écosystème français vis-à-vis du positionnement d'Unitaid**, il pourra aussi être **mis à contribution pour valoriser l'expertise française et renforcer les partenariats avec elle**.

### Réponse d'Unitaid :

Recommandations 5.1 et 5.2 :

**Unitaid entend mieux se faire connaître et renforcer ses coopérations avec les acteurs français et francophones** et se tient prêt à participer à toute démarche en ce sens.

A cet effet, **Unitaid organisera une réunion d'information à destination des francophones en 2024**, continuera de traduire en français l'ensemble des appels à projets et publications et sera présent dans les principales conférences scientifiques à destination des francophones.

Des démarches bilatérales ont également été engagées auprès de la société civile ainsi que différents acteurs publics français, tels que l'AFD, l'Initiative, l'ANRS|MIE ou encore l'Institut Pasteur afin de renforcer les coopérations et synergies et s'assurer de la bonne diffusion des appels à projets.